

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2026 - 3703 - 2021 B 00591 - 900 914 334 - NICOLAS FERLING HOLDING

2061
3703



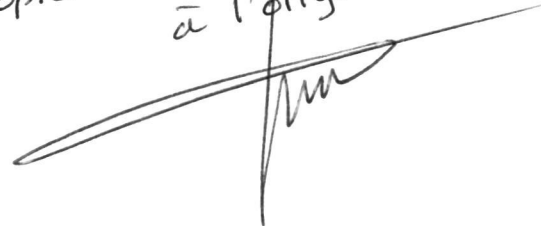
EURL NICOLAS FERLING HOLDING

155 LA FORET
L'HERMITAGE
41600 CHAON

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

agitateur
de confiance

Copie certifiée conforme
à l'original





Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	301 595	185 670	115 925	170 439
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	480 815		480 815	480 815
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	782 410	185 670	596 740	651 254
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 960		25 960	33 760
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	52 232		52 232	21 911
	Charges constatées d'avance	1 388		1 388	2 913
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	40 400		40 400	80 653
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	254 509		254 509	143 035
	Total de l'actif circulant (IV)	374 489		374 489	282 272
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 156 899	185 670	971 229	933 526
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) dont créances à moins d'un an				79 580	58 584

137



Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 724 000)	724 000	724 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	55 078	53 506
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	15 471	57 997
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	107 471	31 447
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	902 021	866 950
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	57 281	57 097
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	598	1 502
	Dettes fiscales et sociales	11 329	7 977
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	69 208	66 576
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	971 229	933 526
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	69 208	66 576
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	7 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	135 600		135 600	79 100
	Montant net du chiffre d'affaires	135 600		135 600	79 100
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			2	
Total des produits d'exploitation				135 602	79 100
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			8 458	5 762
	Impôts, taxes et versements assimilés			357	193
	Salaires			32 004	31 997
	Cotisations sociales			27 895	20 218
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 514	31 800
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			1	1
Total des charges d'exploitation				123 228	89 971
RESULTAT D'EXPLOITATION				12 374	(10 870)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat ^{2/2}

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		12 374	(10 870)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	31 818	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	68 506	38 920
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 099	2 283
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		101 423	41 203
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		101 423	41 203
RESULTAT COURANT avant impôts		113 797	30 332
	Produits exceptionnels		1 158
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 158
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		6 326	44
Total des produits		237 025	121 461
Total des charges		129 554	90 015
BENEFICE OU PERTE		107 471	31 447
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

137

NICOLAS FERLING HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital 724 000 euros
Siège social : L'Hermitage 155 La Forêt
41600 CHAON
900 914 334 RCS BLOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 02 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 107 470,82 euros tel que proposé par le Gérant :

- Au compte « Réserve légale »	5 373,54 €
- Au compte « Autres Réserves »	23 715,28 €
- A titre de « dividendes »	78 382,00 €

Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2026.

L'associé unique reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

POUR EXTRAIT
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LA GERANCE

Monsieur Nicolas FERLING

